

# RETRAITE : LE ROCHER DE SISYPHE ? NON ! METTRE LE PAYS À L'ARRÊT ? OUI

## Grève dans les collèges et les lycées à partir du 7 mars

Les salariés s'opposent plus que majoritairement à la réforme Macron depuis les annonces d'E.Borne le 10 janvier. O. Dussopt, s'énermant lors de la clôture des débats à l'Assemblée nationale affirme : « *Et nous sommes là devant vous pour la réforme* ». Le Président Macron lui réitère, lors de son déplacement à Rungis, ce mensonge développé jusqu'à plus soif par les ministres qu'il faut « *travailler un peu plus longtemps* », et s'en remettre au « *bon sens des français* », en fait, pour accepter la réforme. Le bon sens des salariés et des français, c'est dire comme 4 français sur 5, cette réforme, personne n'en veut. Et on s'organise pour faire plier le gouvernement. Le faire reculer sur les retraites, c'est le faire reculer dans toutes les contre-réformes : pacte, collège, technologie, DHG, classes fermées et supprimées, baccalauréat, parcoursup, etc.

### ILS VOUDRAIENT NOUS FAIRE ACCEPTER QUE LES RÉFORMES SONT NÉCESSAIRES

C'est une même mécanique depuis 30 ans : le recul des droits, du montant de la pension et de la retraite, tout comme l'âge à la retraite. Les salariés ont déjà eu droit aux réformes successives Balladur (1993), Juppé (1995), Fillon (2003), Woerth (2010), Touraine (2014), et Macron 2019, tentative de la réforme des retraites par points. Et maintenant, il faudrait accepter en 2023 les réformes depuis 30 ans et après !

La casse des régimes spéciaux

La casse du calcul des 6 derniers mois et des 75%

La casse du régime général

Le mensonge des 1200 € pour tous, d'une pension favorable pour les femmes,

Dans les collèges et lycées : travailler deux ans de plus C'est NON !

Arrêt total à partir du 7 mars

La majorité des personnels n'en peut plus. Les discussions entre collègues le prouvent. Les conditions de travail se sont tellement dégradées qu'il est insupportable de passer de 60 ans, puis à 62 ans, puis à 64 ans. Pour tous, c'est un puits sans fonds qu'on nous propose. Car déjà pour aller jusqu'à 62 ans, c'est un effort quotidien, tous les personnels le disent.

### PUBLIC ET PRIVÉ, COLLÈGES ET LYCÉES À L'ARRÊT À PARTIR DU 7 MARS

Irresponsables nous serions de rejeter la réforme car le système par répartition est en déficit : c'est faux.

Lors de son audition devant les parlementaires le 19 janvier 2023, Pierre-Louis Bras, le président du COR, déclarait : « *Les dépenses de retraites sont relativement maîtrisées, dans la plupart des hypothèses, elles diminuent plutôt à terme.* » La croissance des dépenses de retraites prévue entre 2022 et 2027 est de 1,8 %/an hors inflation. Or, l'objectif du gouvernement est de limiter les dépenses publiques à +0,6 %/an hors inflation sur la même période...

Il s'agit bien de réaliser des économies en ôtant aux salariés du public comme du privé deux années de leur vie à la retraite ! C'est deux ans fermes ! C'est NON. Le report de l'âge légal de départ de 62 à 64 ans, c'est une accélération de l'allongement de la durée de cotisation : 43 annuités, soit 172 trimestres en 2027 au lieu de 2035 dans la loi Touraine que nous refusons. à partir de la génération née le 1<sup>er</sup> septembre 1961 ; Macron-Borne voudrait qu'on adopte ce dispositif rejeté en l'accélérant de 8 ans!

### ET ON VOUDRAIT NOUS FAIRE CROIRE QUE LES FEMMES VONT Y GAGNER

Les femmes sont majoritaires dans l'Education nationale. Elles souffrent déjà d'un écart de rémunération important.

Alors que les femmes ont des carrières plus qu'hachées que celles des hommes (40% d'entre elles partent sans avoir validé une carrière complète), elles seront elles aussi contraintes de travailler deux années supplémentaires. À titre d'exemple, à l'heure actuelle, une jeune femme âgée de 23 ans ayant eu deux enfants au cours de sa vie bénéficie de huit trimestres par enfant. Ces 16 trimestres lui permettent de partir à 62 ans au lieu de 66. En repoussant l'âge légal à 64ans, cette collègue perdra 50 % de ce bonus et devra travailler 2 ans de plus. Seuls au maximum, 4 trimestres supplémentaires seraient compensés par la prise d'un congé parental mais seulement pour les carrières longues et dans le cadre du minimum de pension. Un professeur commence sa carrière à bac+5 maintenant... Un progrès ? Les femmes sont deux fois plus nombreuses que les hommes à attendre l'âge de fin de la décote, soit 67 ans. Les femmes paieraient le prix fort de la réforme des retraites : défendre leurs droits, c'est cesser le travail à partir du 7 mars avec l'ensemble des salariés du public et du privé.

Ensemble, agissons pour mettre en échec la réforme Macron-Borne,

**RISQUES MUSCULOSQUELÉTIQUES :**  
**GARE AUX MAUVAISES POSTURES**

